

DÉCISIONS MODIFICATIVES N°1

BUDGET PRINCIPAL BUDGETS ANNEXES

Conseil municipal du lundi 28 juin 2021



Décision modificative n°1 (DM 1)

- **Rappel du cadre réglementaire**

Les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés.

- **Mise en application immédiate d'une recommandation de la chambre régionale des comptes (CRC)**

La majorité a la volonté de mettre en œuvre immédiatement la recommandation n°4 de la chambre en mettant fin à un vote de plusieurs décisions modificatives pour un même budget lors d'un seul conseil municipal.

Décision modificative n°1 (DM 1)

▪ Objectifs de la décision modificative n°1

- Affecter le résultat défini préalablement suite à l'approbation du compte administratif
- Inscrire des nouvelles dépenses et des nouvelles recettes, tant en fonctionnement qu'en investissement
- Modifier des imputations budgétaires (mouvements dits « de compte à compte »)

▪ Dépenses imprévues

En fonctionnement comme en investissement, il a été pris l'orientation de maximiser à la hauteur du plafond réglementaires les dépenses imprévues. Ces crédits permettront de financer d'éventuels nouveaux travaux ou décisions d'ici la fin de l'année 2021.

Décision modificative - Fonctionnement

Section	Dépenses	Recettes
Charges à caractère général	356 578,56	
<i>dont travaux bâtiments Jeunesse Sport Enfance</i>	64 090,00	
<i>dont accessibilité mairie</i>	20 000,00	
<i>dont travaux éclairage public LED</i>	89 380,00	
<i>dont travaux espaces verts</i>	94 885,00	
<i>dont autres</i>	88 223,56	
Charges de gestion	3 000,00	
Dépenses imprévues	1 000 400,00	
Virement à la section d'investissement	-209 341,85	
Affectation du résultat		1 260 438,71
Impôts et taxes (ajustement suite à notification)		-31 297,00
Dotations (ajustement suite à notification)		-121 805,00
Produits de gestion (loyer du cinéma)		30 000,00
Opérations d'ordre		13 300,00
Total de la décision modificative n°1	1 150 636,71	1 150 636,71

DM 1 / Investissement

- Principaux investissements financés par la décision modificative n°1

Libellé	Dépenses	Recettes
Etudes et subventions d'équipement <i>(voir détail ci-après)</i>	137 460,00	
Immobilisations corporelles et en cours <i>(voir détail ci-après)</i>	155 921,15	
Dépenses imprévues	215 000,00	
Solde d'exécution reporté		475 896,40
Virement de la section de fonctionnement		-209 341,85
Excédent de fonctionnement reporté		1 015 292,57
Subventions d'équipements		1 431 023,00
Emprunts		-700 000,00
Opérations d'ordre	66 500,00	53 200,00
Restes à réaliser	3 282 458,52	1 791 269,55
Total de la décision modificative n°1	3 857 339,67	3 857 339,67

DM 1 / Investissement - Dépenses

▪ Principaux investissements financés par la décision modificative n°1

Objet / Domaine	Montant
Aides financières pour terrasses, vitrines, façades	86 300 €
Sanitaires école + travaux d'extension restaurant scolaire Léo Delibes (complément BP)	51 240 €
Travaux Cure Saint-Thomas	23 268 €
Schéma directeur vélo	21 900 €
Équipements et containers au complexe sportif de La Monnerie	20 300 €
Bornes électriques publiques (complément BP)	13 925 €
Étude d'aménagement nouvelle cuisine centrale	13 000 €
Tapis de judo Petit Versailles	11 000 €
Stores médiathèque	9 200 €
Outils numériques pour la démocratie participative	8 160 €
Équipement du camping	7 400 €
<i>Autres dépenses d'équipement</i>	27 688 €
TOTAL	293 381 €

DM 1 / Investissement - Recettes

- Principales subventions nouvelles présentes dans la décision modificative n°1

Objet / Domaine	Montant
Abri vélo sécurisé Gare routière (Action Cœur de ville) / Programme Alvéole	27 600 €
Valorisation biodiversité (sentier d'interprétation, tranche 2) / TEN	6 000 €
Bornes électriques publiques / Région Pays de la Loire	40 500 €
Bornes électriques publiques / Département de la Sarthe	12 000 €
Carré militaire (réfection des croix) / Office national des Anciens combattants	11 000 €
Cinéma Henri IV / fonds de concours CC Pays fléchois	1 293 923 €
Aménagement de la maison des îles / CPIE	40 000 €
TOTAL	1 431 023 €

Décision modificative n°1 (DM 1)

- **Objectifs de la décision modificative n°1**
 - Affecter le résultat défini préalablement suite à l'approbation du compte administratif
 - Inscrire des nouvelles dépenses et des nouvelles recettes, tant en fonctionnement qu'en investissement

Décision modificative n°1 (DM 1)

- Principaux investissements financés par la décision modificative n°1

Objet / Domaine	Montant
Travaux de réseaux / Boulevard de la petite vitesse	193 090 €
Modernisation des réseaux / Saint-Thomas	48 950 €
Travaux de réseaux	28 845 €
Programme de remplacement de branchements en plomb	16 500 €
Autres dépenses	21 800 €
TOTAL	308 825 €

Décision modificative n°1 (DM 1)

- Nouvelles dépenses de fonctionnement financées par la DM 1

Objet / Domaine	Montant
Provisions comptables	25 000 €
Autres services extérieurs / Régularisation facture	24 115 €
Régularisation d'une facture d'électricité	15 000 €
Annulation d'un rattachement	19 972 €
TOTAL	84 087 €

Décision modificative n°1 (DM 1)

- **Objectifs de la décision modificative n°1**
 - Affecter le résultat défini préalablement suite à l'approbation du compte administratif
 - Inscrire des nouvelles dépenses d'investissement

- **Investissements financés par la décision modificative n°1**

Objet / Domaine	Montant
Travaux de réseaux / Boulevard de la petite vitesse	366 000 €
Modernisation Filière boues	300 000 €
Travaux de réseaux / aire de grand passage	25 500 €
Autres dépenses	5 250 €
TOTAL	596 750 €

Décision modificative n°1 (DM 1)

- **Objectif de la décision modificative n°1**
- Affecter le résultat défini préalablement suite à l'approbation du compte administratif